PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS

(PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)

EXERCICE FISCAL 2022 /2023

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPMENT RURAL (MARNDR)

No.[1]	OBJET DU PROJET DEMARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TPI Trésor public fonction. : TPF Fonds propres : FP Fonds Externe : FE	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉFENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCE-MENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALI-SATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXECUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES											
												T1			T2			T3			T4		
												Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
01	Acquisition de vingt (20) motocyclettes et accessoires	FE	IDA/D9830	108. 000.00 USD	F	DEPX*	1/10/2022	27/10/2022	Non	National	6		30%					70%					
02	Acquisition de véhicules 4 X 4 (18 véhicules fermés et 10 pick up)	FE	IDA/D9830	1.160.000.00 USD	F	AOOI	10/10/2022	5/12/2022	Non	Ouest/ Grand sud	12			30%				70%					
03	Recrutement d'opérateurs d'incitations paquets techniques de production végétale	FE	IDA/D9830	9.000.000.00 USD	S	AOOI	13/10/2022	5/01/2023	Non	National	36				30%								
04	Acquisition d'équipements informatiques (40 laptops et accessoires)	FE	IDA/D9830	76.000.00 USD	F	DEPX*	1/11/20221	3/01/2023	Non	National	6		30%						70%				
05	Acquisition d'unlot de caprins/ production animale (campagne agricole d'hiver 202-2023	FE	IDA/D9830	1.100.000.00 USD	F	AOOI	3/11/2022	29/12/2022	Non	National	6				30%						70%		
06	Acquisition d'un ot de matériels apicoles et piscicoles/ production animale (campagne agricole d'hiver 2022-2023)	FE	IDA/D9830	500.000.00 USD	F	AOON	3/11/2022	29/12/2022	Non	National	6				30%						70%		

[1] Les numéros se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPM et définitif dans le PAPMP.

| | | |

| | | |

| | | |

| | | |

56	Acquisition d'intrants agricoles pour des fermes agricoles et OCB spécifiques. Lot 1/Engrais : 12.000.000.00 Lot 2 / semences : 60.000.000.00	TPF	310	72.000.000.00 HTG	F	AOON	30/06/2023	14/08/2023	Oui	National	1	100 %
57	Acquisition de matériel informatique et de fourniture de bureau	FE	PAPAIR 5422/GR-HA	90.060.00 USD	F	AOON	30/06/2023	28/09/2023	Non	Nord Nord Est Artibonite	3	30 %
58	Construction du Bureau Agricole Communal (BAC) de Pestel	FE	PAPAIR 5422/GR-HA	150.000.00 USD	T	AOOI	5/07/2023	22/09/2023	Non	Grand Anse	12	30 %
59	Travaux de remédiation environnementale	FE	PURRACO	300.000.00 USD	T	AOON	17/07/2023	30/09/2023	Non	Nord-Ouest Centre Nippes Région Goavienne	8	30 %

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes

(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P

(3) Appel d'offres ouvert national : AOON, Appel d'offres restreint national : AORN, Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ,
Autres sigles possibles : Gré à gré[2] : GRGR, Appel d'offres en 2 étapes : AODE, Appel d'Offres Ouvert International : AOOI, Appel d'Offres Restreint International : AORI, Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN, Demande de proposition précédée d'appel international a manifestations d'intérêt : DPAI, Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA, Demande de Prix (DEPX), Demande de Cotations (DECO), Procédures allégées pour tout type de marché (PRAL), Appel national a préqualification : ANPQ, Appel international a préqualification AIPQ

*: Pour ces marchés, les procédures des bailleurs dont les seuils sont différents de ceux de l'arrêté du 10 juin 2022 seront utilisées. Pour le mode de passation, au lieu d'utiliser la nomenclature des bailleurs (SNCF, SQC, SED, ...) dans le PAPMP, l'équivalent le plus proche dans la nomenclature nationale (en termes de « nom », pas les même seuils) a été utilisé. Ceci dans un souci de rapprochement ou d'harmonisation.
Exemples : Sélection par Entente Directe (SED) dans la procédure des bailleurs = GRGR dans la procédure nationale; Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) = DPAN.

: Pas de contrôle a priori de la CNMP dans les procédures des Bailleurs indépendamment des seuils.

** : SPSSAN : Sous-programme Sectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle : programme financé par le FMI et assujetti aux procédures nationales de passation de marchés.

[2] Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public